

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

- * Budget annexe ASSAINISSEMENT
COLLECTIF**
- * Budget annexe PHOTOVOLTAÏQUE**
- * Budget annexe ASSAINISSEMENT NON
COLLECTIF**

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget 2025 d'un montant prévisionnel de 4.35 M€ (dont 918 K€ pour la direction du cycle de l'eau - DCE) est cohérent par rapport à 2024, soit légèrement inférieur à la demande initiale mais dans la continuité des inscriptions budgétaires modifiées lors de l'affectation des résultats au mois de mars 2024.

La DCE a souhaité se laisser un arbitrage sur le curage exceptionnel des « boues » de la lagune de tête de la STEP de La Mothe Saint Héray, montant estimé à 72 K€. Il a donc été décidé de n'affecter que 25 K€ en 2025 et de prévoir 25 K€ en 2026 et 2027 pour réaliser l'ensemble de la prestation dans une logique de maîtrise budgétaire mais avec l'obligation de le faire pour ne pas dégrader les résultats épuratoires de la STEP notamment sur le phosphore.

La DCE poursuit les études concernant la mise à jour des arrêtés d'exploitation de ses STEP demandée par la DDT, 12 K€ ont été affectés pour la STEP de MELLE afin notamment de prendre en compte les évolutions récentes sur les décrets relatifs à la réutilisation des eaux usées. En 2026 c'est la STEP AIGONDIGNE qui sera concernée.

Concernant les recettes liées à la redevance, le montant prévisionnel passe de 2 850 K€ à 3 200 K€ en tenant compte des fluctuations de consommation lissées sur trois ans et de l'augmentation des tarifs présentée lors de la prospective budgétaire et validée dans la réunion de VP du 13 juillet 2023 : augmentation de 700 K€ répartie sur deux exercices budgétaires (2024 et 2025), sous réserve de validation du CC du 19/12/2024.

SPAC	CA 2023	VOTE 2024	CA ANTICIPE 2024	BP 2025
011 - Charges à caractère général	1 020 463,22 €	1 030 377,00 €	1 000 000,00 €	1 121 685,00 €
012 - Charges de personnel	1 211 707,55 €	1 256 688,77 €	1 256 800,00 €	1 280 722,11 €
014 - Atténuation de produits	197 944,00 €	246 781,00 €	175 380,00 €	246 780,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	13 939,82 €	885 942,11 €	20 000,00 €	118 653,16 €
66 - Charges financières	151 378,00 €	202 081,44 €	202 081,00 €	257 442,18 €
67 - Charges exceptionnelles	6 526,04 €	16 700,00 €	13 000,00 €	36 500,00 €
68 - Provision pour risques et charges	28 660,00 €	8 704,00 €	8 704,00 €	- €
042 - Opérations d'ordre entre sections	1 184 008,98 €	1 277 500,00 €	1 264 085,00 €	1 292 000,00 €
TOTAL	3 814 627,61 €	4 924 774,32 €	3 940 050,00 €	4 353 782,45 €
SPAC	CA 2023	VOTE 2024	CA ANTICIPE 2024	BP 2025
002 - Excédent reporté	1 050 400,93 €	919 554,11 €		- €
013 - Atténuation de charges	2 244,90 €	1 000,00 €	500,00 €	- €
042 - Opérations d'ordre entre sections	435 252,12 €	469 040,00 €	426 701,00 €	466 200,00 €
70 - Produits des services	3 062 187,96 €	3 468 706,11 €	3 450 000,00 €	3 847 876,00 €
74 - Subventions et participations	14 883,64 €	- €	2 973,00 €	- €
75 - Autres produits de gestion courante	11 138,93 €	8 000,00 €	12 365,00 €	8 000,00 €
77 - Produits exceptionnels	158 073,24 €	58 474,10 €	70 000,00 €	31 706,45 €
TOTAL	4 734 181,72 €	4 924 774,32 €	3 962 539,00 €	4 353 782,45 €
RESULTAT	919 554,11 €	- €	22 489,00 €	- €

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Sur l'exercice 2024, les travaux de réhabilitation de réseaux et de la station d'épuration de Sauzé-Vaussais devaient se terminer début 2024. À la suite d'intempéries, les travaux ont dû être stoppés et reprendront en 2025. Cette opération bénéficie de subventions de l'agence de l'eau Adour Garonne, du département des Deux-Sèvres, de France Relance ainsi qu'une participation de la commune de Sauzé-Vaussais au titre du réseau unitaire (compétence pluvial).

Toujours en 2024, un emprunt de 900 000€ a été contracté pour le financement des travaux relatifs à des travaux sur les PVD Lezay et Sauzé-Vaussais, ainsi que la réhabilitation de réseaux sur Celles-sur-Belle et Brioux, et de télégestion.

Le schéma directeur d'assainissement (SDA) sur la commune de Brioux a été inscrit au BP 2025. Cette étude durera 2 ans environ permettra d'avoir une préconisation de travaux sur les dix ans à venir.

Concernant les travaux, en 2025 il convient donc de prolonger l'AP/CP de Rom afin de pouvoir honorer les factures de soldes des fouilles (INRAP). Seul restera un montant de 48 k€ en dépenses et une recette de 63 K€.

L'AP/CP de la télégestion se poursuit également en 2025. L'inscription budgétaire de 2025 se monte à 160 k€ avec une diminution de crédit à la suite de la DM de septembre 2024 qui a augmenté les crédits de paiement en 2024.

La DCE a réalisé une prospective budgétaire au premier semestre 2023 (5 à 10 ans). Le point névralgique de cette prospective a été la réalisation d'un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) en lien avec les attentes des organismes de contrôle (DDT Police de l'Eau) et ceux des financeurs (Agences de l'Eau Adour Garonne et Loire Bretagne). Puis un arbitrage politique a été demandé pour ordonner les travaux proposés par la DCE.

La CCMP (ou ses prédécesseurs) a fait procéder à des schéma directeurs / audits patrimoniaux dans la période 2016 - 2021 qui ont permis de déterminer une liste de chantiers potentiels.

Après l'année 2024 qui voit la réalisation de travaux sur Lezay (dernière année pour avoir des subventions), le choix de 2025 se porte sur La Mothe-Saint-Héray où il ne reste que deux ans pour faire des travaux préconisés par le dernier schéma directeur. La DCE a donc retenu pour le budget 2025, une opération importante rue du Maréchal Foch :

357 mètres + 31 branchements : 386 K€

Marché Travaux : 348 K€

Marché MOE : 38 K€

Ce choix se fait en concertation avec la mairie en anticipant également les travaux de voirie à venir dans le cadre de Petite Ville de Demain.

SPAC	CA 2023	VOTE 2024	CA ANT	
10 - Dotations	- €	- €		- €
16 - Emprunts et dettes	2 015 373,99 €	566 060,00 €	566 907,37 €	1 350 255,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	138 063,29 €	404 364,34 €	100 000,00 €	243 742,14 €
21 - Immobilisations corporelles	209 181,00 €	740 314,84 €	320 000,00 €	328 172,87 €
23 - Immobilisations en cours	2 344 477,12 €	1 901 616,16 €	1 300 000,00 €	1 245 458,93 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	435 252,12 €	469 040,00 €	426 701,00 €	466 200,00 €
041 - Opérations d'ordre section invst	7 974,85 €	189 000,00 €	11 540,90 €	307 000,00 €
TOTAL	5 150 322,37 €	4 270 395,34 €	2 725 149,27 €	3 940 828,94 €
RESTES A REALISER				
SPAC	CA 2023	VOTE 2024	CA ANTICIPE 2024	BP 2025
001 - Excédent reporté	1 676 674,20 €	1 162 936,91 €		- €
040 - Opérations d'ordre entre sections	1 184 008,98 €	1 277 500,00 €	1 264 085,00 €	1 292 000,00 €
041 - Opérations d'ordre section invst	7 974,85 €	189 000,00 €	11 540,90 €	307 000,00 €
10 - Dotations	10 663,34 €	8 921,22 €	8 921,22 €	9 191,57 €
13 - Subventions d'équipement perçues	619 937,91 €	628 260,24 €	611 146,74 €	727 387,50 €
16 - Emprunts et dettes	2 814 000,00 €	1 003 776,97 €	900 000,00 €	1 605 249,87 €
TOTAL	4 636 585,08 €	4 270 395,34 €	2 795 693,86 €	3 940 828,94 €
RESULTAT	- 513 737,29 €	- €	70 544,59 €	- €

L'effectif de la Direction du Cycle de l'Eau a quasiment doublé depuis l'époque du SAM (Syndicat Assainissement du Mellois), et la création de la cellule maintenance en 2023 nécessite une surface plus importante sur la partie stockage (atelier). Une réflexion a donc été menée sur un déménagement éventuel de la DCE vers d'autres lieux dont le dernier en date, l'ex-bâtiment de la communauté de communes de Celles sur Belle.

Le plan de financement et les modalités d'acquisition ne sont pas encore définitivement établis, c'est pourquoi il n'en est pas fait état dans la préparation budgétaire 2025.

En cas de finalisation de cette opération, une modification du budget d'investissement pourrait être proposée en début d'année 2025 au moment de la reprise des résultats.

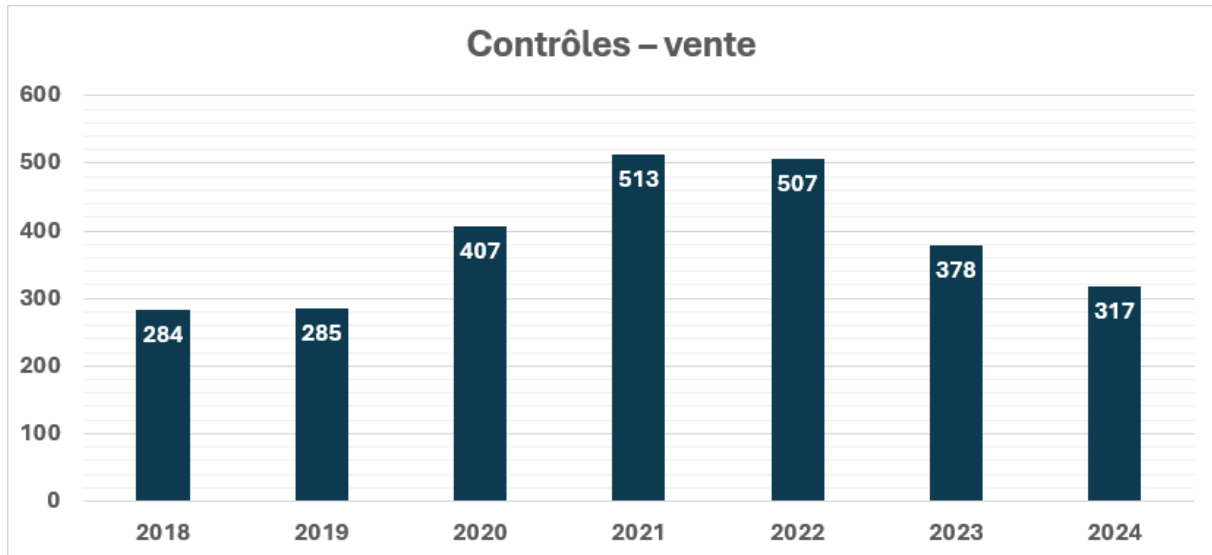
BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAIQUE

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
PHOTOVOLTAIQUE	CA 2023	VOTE 2024	CA 2024	BP 2025
011 - Charges à caractère général	808,72 €	1 160,00 €	700,00 €	1 314,00 €
012 - Charges de personnel	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	- €	6 159,18 €		16,62 €
66 - Charges financières	293,15 €	249,38 €	249,38 €	209,38 €
69 - Impôts		358,00 €	358,00 €	500,00 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	3 410,34 €	3 420,00 €	3 410,34 €	3 280,00 €
TOTAL	5 012,21 €	11 846,56 €	5 217,72 €	5 820,00 €
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
PHOTOVOLTAIQUE	CA 2023	VOTE 2024	CA 2024	BP 2025
002 - Excédent reporté	3 940,74 €	6 329,56 €		
042 - Opérations d'ordre entre sections	1 317,00 €	1 317,00 €	1 317,00 €	1 320,00 €
70 - Produits des services	5 556,03 €	4 200,00 €	4 583,44 €	4 500,00 €
77 - Produits exceptionnels	528,00 €			
TOTAL	11 341,77 €	11 846,56 €	5 900,44 €	5 820,00 €
RESULTAT	6 329,56 €	- €	682,72 €	- €
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
PHOTOVOLTAIQUE	CA 2023	VOTE 2024	CA 2024	BP 2025
16 - Emprunts et dettes	1 953,32 €	1 960,00 €	1 953,32 €	1 960,00 €
20 - Immobilisations incorporelles		2 668,55 €		
23 - Immobilisations en cours	- €	143,00 €		
040 - Opérations d'ordre entre sections	1 317,00 €	1 317,00 €	1 317,00 €	1 320,00 €
TOTAL	3 270,32 €	6 088,55 €	3 270,32 €	3 280,00 €
	RECETTES D'INVESTISSEMENT			
PHOTOVOLTAIQUE	CA 2023	VOTE 2024	CA 2024	BP 2025
001 - Excédent reporté	2 528,53 €	2 668,55 €	2 668,55 €	
040 - Opérations d'ordre entre sections	3 410,34 €	3 420,00 €	3 410,34 €	3 280,00 €
TOTAL	5 938,87 €	6 088,55 €	6 078,89 €	3 280,00 €
RESULTAT	2 668,55 €	- €	2 808,57 €	- €

Le seul fait marquant de ce budget concerne les recettes. En effet, la dépose de l'installation PV des ateliers relais de Melleran sans certitude à ce stade de la possibilité d'une repose après changement de couverture entrainerait une diminution des recettes de moitié.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Depuis plusieurs exercices, l'activité continue de s'accroître concernant le nombre de diagnostics vente. (Pour 2024, éléments arrêtés au 29/11)



Le montant du virement SPANC SPAC en frais de fonctionnement (téléphone, carburant etc...) est réajusté également par rapport à 2024 (+11 K€) du fait de la perception de recettes liées à la facturation des pénalités. Le nouveau montant est plus proche de la réalité.

Le service ANC est considérablement impacté par un virement (frais de personnel) estimé à 204 k€ contre 171 K€ en 2024. Ce montant, plus proche de la réalité, est possible grâce aux recettes dégagées par les pénalités.

Le montant des dépenses ainsi que des recettes des contrôles de bon fonctionnement a également été revu pour coller au plus près du réalisé.

Le montant des pénalités, dans le cadre d'une vente, va continuer à être mis en œuvre (230 K€). Un travail de fond est en cours afin d'améliorer notre base de données et les actions concrètes devant mener à des mises en conformité.

Nous envisageons la perception en une seule fois (242 €) du montant intégral du dossier de conception/réalisation et non plus en 2 x 121 € car le dernier versement est toujours tardif.

En investissement, il est prévu en 2025 l'achat d'un véhicule utilitaire (DST) pour 35 K€ qui pourra être financé grâce aux nouvelles recettes.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
SPANC	CA 2023	VOTE 2024	CA 2024	BP 2025
011 - Charges à caractère général	166 538,98 €	280 564,00 €	170 000,00 €	207 467,00 €
012 - Charges de personnel	200 536,51 €	214 800,00 €	214 800,00 €	227 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	296,47 €	200 643,58 €	500,00 €	62 029,00 €
67 - Charges exceptionnelles	1 024,50 €	4 000,00 €	4 000,00 €	5 500,00 €
68 - Provision pour risques et charges	1 186,00 €	1 854,00 €	1 854,00 €	- €
042 - Opérations d'ordre entre sections	18 621,09 €	1 610,00 €	1 608,19 €	1 200,00 €
023 - Virement section d'investissement		- €		33 800,00 €
TOTAL	388 203,55 €	703 471,58 €	392 762,19 €	536 996,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
SPANC	CA 2023	VOTE 2024	CA 2024	BP 2025
002 - Excédent reporté	35 995,72 €	48 395,58 €		- €
042 - Opérations d'ordre entre sections	10 877,52 €	- €		- €
70 - Produits des services	291 745,89 €	380 276,00 €	280 000,00 €	306 996,00 €
74 - Subventions et participations	3 900,00 €	- €		- €
77 - Produits exceptionnels	94 080,00 €	274 800,00 €	230 000,00 €	230 000,00 €
TOTAL	436 599,13 €	703 471,58 €	510 000,00 €	536 996,00 €
RESULTAT	48 395,58 €	- €	117 237,81 €	- €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
SPANC	CA 2023	VOTE 2024	CA 2024	BP 2025
001 - Déficit reporté	- €	- €		- €
20 - Immobilisations incorporelles	- €	- €		- €
21 - Immobilisations corporelles	- €	35 609,38 €	1 126,33 €	35 000,00 €
45 - Opérations pour compte de tiers	- €	- €		- €
040 - Opérations d'ordre entre sections	10 877,52 €	- €		- €
TOTAL	10 877,52 €	35 609,38 €	1 126,33 €	35 000,00 €

RESTE A REALISER

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
SPANC	CA 2023	VOTE 2024	CA 2024	BP 2025
001 - Excédent reporté	4 186,31 €	33 999,38 €		- €
021 - Virement section fonctionnement		- €		33 800,00 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	18 621,09 €	1 610,00 €	1 608,19 €	1 200,00 €
45 - Opérations pour compte de tiers	22 069,50 €	- €		- €
TOTAL	44 876,90 €	35 609,38 €	1 608,19 €	35 000,00 €
RESULTAT	33 999,38 €	- €	481,86 €	- €